

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AGRÉMENT POUR LES INTERVENANTS RÉMUNÉRÉS SANS CARTE PROFESSIONNELLE OU BÉNÉVOLES QUALIFIÉS SANS CARTE PROFESSIONNELLE

(en référence à la circulaire interministérielle n°2017-116 du 6 oct 2017)

CIVILITÉ NOM D'USAGE

Nom de naissance Prénom

Né(e) le à code postal

pays

Adresse précise

Téléphone courriel @

S'agit-il d'une première demande ? oui non

Une convention a-t-elle été signée ? (obligatoire dans le cas où l'intervenant est rémunéré par une
 association ou une collectivité territoriale et intervient régulièrement) oui non

Date de la convention :

École (s) d'intervention	Domaine d'activité
Diplôme (joindre les justificatifs à la demande)	Domaine d'activité
ex: BEAMM	ex: randonnée orientation
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Les informations recueillies sont nécessaires au traitement de votre demande d'agrément. Tout dossier incomplet sera rejeté. Les renseignements demandés font l'objet d'un traitement informatique et sont destinés aux services de l'inspection académique et aux directeurs des écoles publiques du Jura. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à la division de l'action éducative de la direction académique.

« Toute personne intervenant dans une école pendant le temps scolaire doit respecter les principes fondamentaux du

service public d'éducation, en particulier de laïcité et de neutralité (conformément notamment à la circulaire n° 2001-0653 du 28 mars 2001).

Elle doit respecter les personnels, adopter une attitude bienveillante à l'égard des élèves, s'abstenir de tout propos ou comportement qui pourrait choquer, et faire preuve d'une absolue réserve concernant les observations ou informations qu'elle aurait pu recueillir lors de son intervention dans l'école ».

Extrait du règlement type départemental

Lettre d'engagement

Je soussigné (e) , m'engage à :

- respecter le règlement ci-dessus ainsi que le règlement intérieur de l'école, les modalités fixées avec l'enseignant et le règlement des structures extérieures à l'école (comme celui de la piscine ou du gymnase par exemple).
- à participer à une réunion d'information concernant le projet pédagogique organisée par l'école.

Attestation sur l'honneur

Je soussigné (e) , atteste sur l'honneur ne pas faire l'objet d'une condamnation pour un crime ou un délit incompatible avec une intervention auprès d'élèves mineurs.

Date

Signature

Partie réservée à l'administration
Accordé le :
Refusé le :
date de validité :

Pour la rectrice,
Par délégation,
L'inspecteur d'académie,
directeur académique
des services de l'éducation nationale

Fabien BEN